- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILLIER -

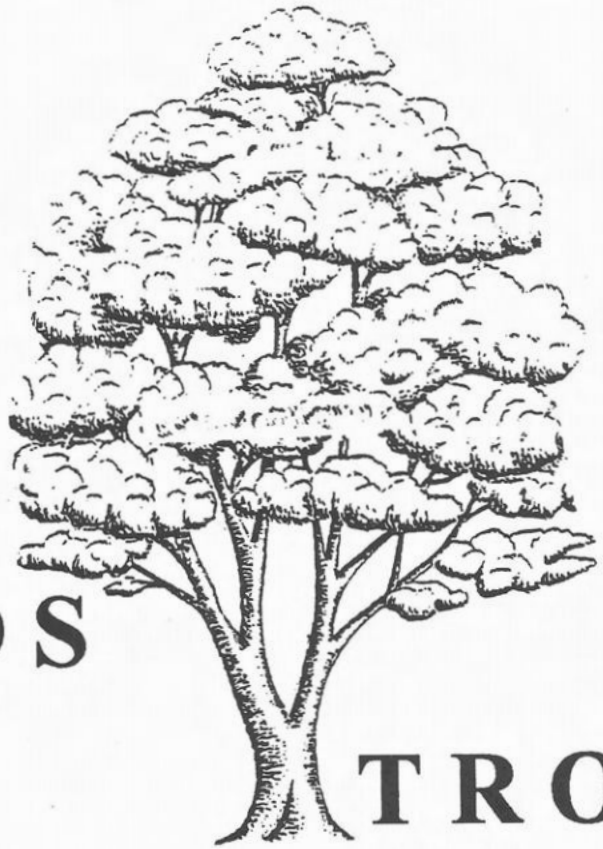

NOS TROIS BRANCHES

Fougères - Mayenne

Mortagne - Vendée - Mauges

Mortagne - Courlay - Moncoutant

- MAUPILLIER - MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILIER - MAUPILE - MAUPILLET - MAUPILLÉ - MAUPILIÉ -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

N° 57 2003

Alléluia

Bon titre ! Au moins, j'en suis satisfait. Je guettais l'occasion de l'utiliser, alors que je l'entendais brailler, miauler, gémir, par tous les groupes excités de la terre.

Alléluia ! Sans s'exciter, on peut tout de même trouver géniale l'idée des dynamiques représentants de M.C.M. (Mortagne – Courlay – Moncoutant) la grande descendance d'Absalon (à propos d'Absalon, je me suis amusé à faire écouter et prononcer les syllabes de son nom par des personnes ou petits groupes qui ignoraient tout de lui. Le résultat mérite réflexion : pas une fois ils ne sont arrivés en prononciation rapide à « Absalon ». Ils prononçaient : Apsalon ou assalon, ou, avec l'accent « patois », Assen, ou Assalen, ou Apsalen ! ça mérite réflexion !... Non ? D'Absalon, souhaitons qu'on retrouve sa sœur...s'il en a une !...

Mais le trait le plus génial a été : et si on faisait une grande journée de réunion là où le plus connu de notre branche, le fameux Jacques, a passé ses dernières années, et d'où il a pris son départ pour aller rencontrer Dieu. Une invitation à tous les Maupilé - illé – elier – illier et les alliés de famille à nous revoir à **Boismé** (facile à retrouver sur la carte) et date facile à retenir : **29 juin 2003**. Et c'est parti. Le maire de Boismé nous a offert gratuitement la salle de réunion, grande et fort belle, et même la chapelle qui appartient à la municipalité et que Jacques a connu dans sa vieillesse. Alors rendez-vous donné à tous. La première place a même été retenue. Par un Maupillier « normand » de Mortagne-Vendée- Mauges ! Boismé à deux pas de la Chapelle-Saint-Laurent dans les Deux-Sèvres et non loin de Bressuire. Tout facile, quoi! En attendant, il faut quand même se préoccuper de faire les annonces. Ce qui n'est pas rien.

Personnellement j'ai eu une idée ! Prendre le livre de Notre Histoire. Lire les marges de noms propres pour les filiations Maupillier... et alliées (et il y en a !) Et il y en a qui sont de filiations de Jacques et de ses prédécesseurs jusqu'à Absalon ! Et qui survivent encore aujourd'hui et sans savoir. Et qui seraient parfois enchantés de savoir. Alors il se trouvera bien quelques ouvriers et ouvrières pour annoncer la nouvelle et les dates !...
Rien qu'avec ces marges faciles à lire ... et dont on peut allonger la liste. Alors, allons-y ! Les résultats ne seront pas tristes.

Mais au moment où j'écris ces mots, je me souviens de ces visages qui ne connaissent plus la joie de se rencontrer, ni la joie ou les joies tout court. J'ai une histoire là-dessus. Vécue en Deux-Sèvres et chez une vieille dame dissidente et dont on m'avait transmis qu'elle désirait beaucoup parler à un prêtre. J'ai fini par trouver la bonne route et la maison. C'était une vieille dame très âgée et qui, en effet, eut l'air visiblement contente. Assise elle me tirait par la main pour que je me penche et que j'entende et qu'elle entende. Nous nous étions bien compris. J'avais vu un fort beau sourire sur le visage très ridé. Je lui dis : « Je pars, mais je reviendrai.
Non, m'a-t-elle répondu, vous ne reviendrez pas. Maintenant c'est fini. Je vais mourir. Je suis contente. » Et me tirant par la main plus près encore du visage :
« Merci, merci,merci. » Ne ferait-on pas des kilomètres pour entendre cette joie là ? Il faudrait que le 29 juin 2003 soit toute de ce genre.

Et vous vous dites : « Ça y est, le voilà parti. Il va prêcher. »

Mais non ! Mais non ! Mais « Les Trois Branches » ne se réunissent pas pour boire un gros coup ou raconter des balivernes.

Et voilà même une autre histoire, bien plus ancienne, et qui arrive à point pour terminer mon article ! Et vous ne pourrez pas vous empêcher de la lire jusqu'au bout. Et vous pourrez toujours la transformer en joie. Ça s'intitule : « Jehanne qui attendait de mourir. »

Le 19 mars 1610, à Saint-Christophe-du-bois, était célébré l'enterrement de Jehanne Guiheneuf, femme de Guillaume l'Aîné. *Or, à l'examen du texte authentique, on constate que le curé a ajouté une note personnelle, un mot latin. Les notes du curé sur les registres de catholicité de leur paroisse ne sont jamais à négliger. Pour confirmer la lecture, le texte a été agrandi, et soumis à plusieurs lecteurs dont quelques-uns ne savaient pas un mot de latin. Le mot en petites lettres est désormais suffisamment assuré : (le 19 mars 1610, enterrement de) « Jehanne Guiheneuf, femme de Guillaume Maupilé l'Aîné : le curé ajoute : » sitiit » ou « sitivit ». Lorsqu'il s'agit d'une mort, le mot latin rappelle classiquement chez les chrétiens le texte évangélique : « Si quelqu'un* ***a soif****, qu'il vienne à moi et qu'il boive » (Ev. De Jean, 7,37) ou la parole du Psaume 42, 2 et 3 : « Comme une biche se penche sur des cours d'eau, ainsi mon âme penche vers toi, mon Dieu .* ***J'ai soif*** *de Dieu, du Dieu vivant : quand pourrai-je entrer et paraître face à Dieu ? » Le curé annote : « Elle a eu soif » : sitiit,sitivit. Cela signifie que Jehanne a vu venir la mort et qu'elle l'a finalement désirée. Jehanne, comme son mari Guillaume, est née dans les années 1550.*

Des années terribles, dans la région à cause des sottises sanglantes, haineuses, destructrices et absurdes des luttes entre protestants et catholiques, pour Jehanne si sa vie de jeune fille, d'épouse, de mère, a été saturée d'épreuves, de malheurs, de catastrophes matérielles ou familiales, elle a pu avoir une raison spéciale d'aspirer à l'eau vive : « J'ai soif du Dieu de vie. »

Ouf ! vous voilà au bout de votre lecture et moi de mon article. Au revoir à Jehanne et bonne route à toutes et tous jusqu'à la journée de Jacques et des « Maupilier » en tous genres le 29 juin 2003. N'oubliez pas. C'est bientôt !

Alléluia !

Maurice.

$$$$$$$$$$$$$$$$$

Date a retenir :

29 juin 2003
ASSEMBLEE GENERALE
A BOISME

OU SE TROUVE BOISME ?
Entre BRESSUIRE et MONCOUTANT dans le département des DEUX-SEVRES

POURQUOI BOISME ?
Parce que c'est le berceau d'un certain Jacques MAUPILLIER dont nous avons tous entendu parler et dont le nom résonne dans tous nos cœurs comme l'emblème de notre Généalogie.

Vous trouverez dans ce bulletin des informations complémentaires sur cette Grande journée, sous la plume de Jean-Pierre GAURICHON Vice-Président de « NOS TROIS BRANCHES » et plus particulièrement, responsable de la Branches « MORTAGNE COURLAY-CHANTELOUP MONCOUTANT »

Compte-rendu du conseil d'administration du 29 septembre 2002

Un conseil d'administration nous a réuni le 29 septembre dernier.
Maurice nous a , comme à l'accoutumée, accueilli très chaleureusement. Il a surtout axé son propos sur la réunion de Boismé. Un événement important a lancé cette idée sur les lieux où Jacques est décédé : c'est la découverte de l'acte de décès de Jacques Maupilier mais je ne m'étendrai pas sur le sujet car Maurice vous en déjà touché deux mots dans son article et Jean Pierre Gaurichon va vous parler plus amplement encore du travail effectué et qui aboutira lors de cette assemblée générale.

Puis Bernard a repris l'ordre du jour et nous avons abordé tout d'abord les évolutions généalogiques. Chacun des généalogistes a relaté son travail.

☛ Olivier continue à passer son temps libre aux archives où il continue ses recherches.

☛ Marie Claire, excusée à la réunion, nous avait fait savoir qu'elle poursuivait son travail et que celui ci serait certainement terminé pour le prochain bulletin. Nous sommes évidemment impatient de la lire.

☛ Frédéric Augris poursuit assidûment sur Absalon, et tout doucement il progresse et espère d'ici peu nous en dire beaucoup plus.
Peut être pourra-t-il nous en apprendre plus lors de la réunion du 29 juin ?

☛ Nous savons également que Frédéric Richard Maupilier continue d'écrire et de rechercher.

Encore une fois, nous ne pouvons que remercier nos généalogistes qui font un travail minutieux. Il faut être très patient pour ne faire parfois que de très petits pas, et pourtant aucun ne désespère de trouver une nouvelle piste qui les amène à progresser. Merci à vous tous.

Enfin Joseph nous a présenté la situation financière, un petit mot de sa part sera d'ailleurs édité un peu plus loin. Les chiffres, voilà un secteur qui n'est pas toujours la partie la plus agréable. Faire des rappels, même si ce n'est qu'oubli de notre part, n'est pas vraiment intéressant à faire. Nous le remercions donc d'être patient avec beaucoup d'entre nous. N'abusons tout de même pas de sa gentillesse…

Voilà en peu de mots le bilan de notre Conseil d'Administration du 29 septembre 2002. Des sujets seront abordés plus en détails par d'autres membres du C.A .

Petit rappel pour ceux qui envoient des articles, nous les envoyer sur disquette, texte tapé en Times New Roman, taille de la police : 12. Les envoyer directement à l'adresse suivante :

Pierre-Marie et Marie-Antoinette Dubois
17, rue Guillaume
37 800 Nouâtre

Toutefois que ceux qui n'ont pas d'ordinateur ne délaissent pas le crayon et nous envoient, s'ils le désirent, des articles ; ils seront les bienvenus.

Marie-Christine

Chronique de Lorraine

Les collaborations entre des membres des Trois branches sont toujours fructueuses, elles ont permis ici de sauver de l'oubli un acte antique concernant les biens des MAUPILLET de Verdun. On ne peut que se réjouir de cette réussite qui en amènera sans doute d'autres.

Ces découvertes nous entraînent bien loin, au cœur de la cité de Verdun, un 1 janvier 1314. C'est un jour comme les autres à Verdun et cet acte est un acte parmi tant d'autres.
En 1314 l'évêque de Verdun est Henri d'Apremont, le comte de Bar est Edouard I et le duc de Lorraine, Ferry IV. Les papes sont à Avignon et c'est le roi Philippe le Bel qui règne sur la France. Le 1 janvier 1314 n'est pas en Lorraine le début d'une année nouvelle mais la continuité de l'année précédente, on ne change d'année qu'au mois de mars, à la fête de l'Annonciation. Ce 1er janvier 1314 Poincignon de Saint-Laurent, écuyer, Husson de Arembercourt, ancien prévôt, et son épouse Gilette de Saint-Laurent se retrouvent devant, Jean Dorer, clerc de Verdun, notaire, Warnier et Jacob tous deux tabellions publiques de l'autorité de l'Empereur (Verdun se situe dans le Saint Empire). Ils sont présents au sujet des biens et droits féodaux possédés à St Laurent sur Othain par **«Robin dit Maulpillat et Ysabel sa fame citains de Verdun»**, c'est à dire Robin celui qui est appelé MAUPILLET, le fils de MAUPILLET, afin de le différencier des autres Robin de Verdun. St Laurent sur Othain est un petit village de l'évêché de Verdun proche de la frontière avec le duché de Luxembourg. Visiblement certains autres seigneurs de ce village contestent les possessions de Robin MAUPILLET.
C'est pour cette raison que Poincignon de St Laurent atteste que Robin MAUPILLET possède la moitié du moulin à eau de la seigneurie et ses revenus, ainsi que le quart des terrages (sorte de dîme) de la seigneurie. D'ailleurs ce sont Husson et Gilette qui ont vendus (quand ? et pour combien ?) leurs biens de St Laurent sur Othain à Robin MAUPILLET. Ce sont peut être ces deux là qui ont contesté la possession. Poincignon reconnaît que Robin est libre d'user de ses biens et libre de faire arrêter les personnes et saisir les héritages de ceux qui s'opposeraient à cette possession. Il lui permet d'user de **« la prise de corps » « sans warder ordre de droit, ni coutume, ni usage du pays »** En échange Robin devient vassal de Poincignon à qui il doit prêter hommage pour ce qu'il possède et qui relève en fief des chevaliers de St Laurent. Poincignon et Husson scellent l'acte de leurs sceaux **« en confirmation des choses dessous dites, ce fut fait l'an de grâce mil trois cent et quatorze le premier jour du mois de janvier »**. Il faut voir dans cet achat contracté par Robin, tout d'abord un investissement rentable et ensuite la consécration des visées aristocratiques des praticiens verdunois. Le pouvoir au Moyen âge passe aussi en grande partie par la possession de terres. Les actes de procès ou de contestations demeurent pour ces temps reculés les plus précieux alliés pour une bonne connaissance de la famille.

Frédéric RICHARD-MAUPILLIER et Lise CHARON

Un Vendéen au siège de Paris : 1870-1871

Eugène ROCHAIS a 23 ans lorsqu'il est incorporé, comme beaucoup d'autres Vendéens, dans le régiment des gardes mobiles de la Vendée. Que sait-on de l'itinéraire de ces Vendéens, de leur état d'esprit au cours des mois de conflits ? La guerre de 1870 est une guerre assez oubliée, les témoignages sont rares et ils émanent surtout de professionnels de la guerre ou de la politique, donc parfois sujet à caution. Il n'y a aucune comparaison possible avec la première guerre mondiale qui, immobilisant durant quatre ans des millions d'hommes, amena des flots de témoignages. N'oublions pas qu'à la fin du XIX° siècle de nombreux français maîtrisent peu l'écriture et ne se soucient pas de laisser une trace à la postérité. Les témoignages de simples soldats sont donc encore plus précieux.

Les lettres écrites par Eugène ROCHAIS ont pu être retrouvées pour la plupart. Elles permettent avant tout de compléter un peu plus nos connaissances sur l'état d'esprit des Vendéens à cette époque, qu'ils soient à la guerre ou non. L'écrivain Léon Bloy, soldat dans le régiment des gardes mobiles de la Dordogne, fut incorporé dans le « *corps franc de la Vendée* » alors commandé par le colonel de Cathelineau. Dans son ouvrage « *les sueurs du sang* » ils nous a laissé d'étonnantes descriptions de ces troupes vendéennes. « *On était naturellement fort légitimiste parmi nous. Il y avait, s'il faut tout dire, pas mal de fleurs de lys sur les pectoraux.* ». Ces troupes étaient sous les ordres de « *bons gentilshommes propriétaire de la Vendée, de l'Angoumois accourus dans l'intention de restaurer tous les capétiens aussitôt après la victoire* ». Pour résumer, le Vendéen est discipliné, pieux, se battant avec ses nobles pour Dieu et le Roi. Voilà un lieu commun qui eut un temps ses réalités mais que l'on a ressortit encore en 1914, en 1940, alors que tout avait bien changé. Des quelques lettres laissées par Eugène Rochais, il paraît difficile de tirer des généralités pour toute une population. Toutefois on peut comparer le caractère de cet homme avec la façon dont sont perçus et décrits ses camarades. Ils ressort des lettres envoyées, une vision des choses pas toujours conforme à l'archétype du Vendéen. Cela permet de rappeler à nouveau la diversité et la complexité d'un peuple, loin des images d'Epinal.

Eugène Rochais est né le 14 mai 1847 à Chantonnay. Il est issu d'une famille de très petite bourgeoisie provinciale composée de commerçants et de marchands. Quelques temps après la guerre il devient poissonnier à Chantonnay succédant à son père. Pourtant depuis deux générations, la famille Rochais connaît de graves difficultés financières. Dans sa jeunesse, il fréquente plus souvent les journaliers, les maçons, les lingères (au grand dam de sa mère) que les commerçants ses cousins. Ses lettres viennent compléter ce que nous savons de lui et des Vendéens.

Eugène Rochais dans ses correspondances semble peu se soucier des évènements tragiques qui secouèrent la France. Il ne mentionne ni la défaite ni le changement de régime. Tout cela lui importe peu. Il reste d'ailleurs toujours très pudique dans ses lettres. Son « pays » dont il aime à se souvenir est la Vendée, le pays de ses parents, de sa jeunesse, de son bonheur. C'est peut-être le résultat de schisme de 93 entre la nation et la Vendée. Une fois seulement on trouve trace d'un sentiment patriotique pour la défense du sol national. On peut sans doute voir, dans cet élan passager de conviction nationale, le résultat de tous ces mois passés dans la capitale au milieu des défilés et discours patriotiques des chefs de la Garde nationale de Paris. La guerre de 1870, passée pour des centaines de Vendéens avec des Bretons, des Bourguignons, des Parisiens, a joué un certain rôle dans la prise de conscience de leurs sentiments patriotiques. Il ressort aussi de ces lettres un grand respect pour la famille. Les formules de politesse sont toujours très nombreuses. Il rassure ses proches et ment souvent pour ne pas les inquiéter. Pourtant cette forte tête d'Eugène n'hésite pas à braver l'autorité de sa mère qui tient à lui faire épouser une petite veuve bien plus riche que la lingère dont il est amoureux.

Le regard qu'il porte sur les Prussiens est assez curieux. Il n'y a nulle trace de haine, de dégoût, de mépris, dans les quelques écrits qu'il a laissés. Eugène note parfois la valeur de ces troupes prussiennes. Sans goût ni passion pour cette guerre, il se bat en soldat discipliné et résigné.

C'est sur le plan religieux qu'Eugène Rochais se démarque de ses compatriotes. Déjà en Vendée il semble avoir eu une foi peu affermie. Sa future belle mère dans une lettre s'étonne avec joie qu'Eugène mentionne dans ses courriers des sentiments religieux. Elle lui écrit en parlant de Dieu cette phrase lourde de sens « *je t'en prie ne l'oublie pas* ». Alors que la peur de la mort est souvent présente en demi teinte dans ses lettres, jamais Eugène Rochais ne s'en remet à Dieu, il ne mentionne que l'espérance et la chance. Dieu est absent de ses écrits. Faut-il se rappeler que les mobiles bretons sont entrés curés en tête dans Paris, faut-il se rappeler les phrases de Léon Bloy ? L'attitude de Rochais est peu commune pour le XIX° siècle et pour un Vendéen. Le contact qu'il eut alors avec les soldat-citoyens de la garde nationale, déjà considérés comme des « rouges », renforça un certain athéisme chez lui. Du siège de Paris, Eugène ramena une chanson qui le marqua tant qu'il la recopia sur ses feuilles de papier à lettres. Elle fut retrouvée pliée dans ses feuilles d'ambulance. *Le Christ a les pieds nus* est un chant typique d'ouvrier des faubourgs, glorifiant le travail qui apporte vertu, argent et bonheur face à la perverse et inutile religion. Parmi les couplets on trouve ces phrases « *mais j'ai chez moi pour livre d'évangile mon établi, ma femme et mes enfants* ». Le refrain est explicite « *j'ai des souliers, le Christ a les pieds nus* ». Le siège de Paris a donc été aussi pour ces Vendéens une expérience humaine et sociale.

Les lettres Eugène Rochais qui ont été conservées furent, pour la plupart, celles envoyées à sa fiancée et future épouse, la jeune Emilie Serit, âgée de 17 ans en 1870. (La mère d'Eugène préférait à cette lingère, fille de journalier, des femmes d'un autre rang). Les frictions sont constantes entre les deux familles. La belle écriture d'Eugène révèle une habile et longue pratique. Pourtant cette écriture de notaire sert un langage qui est souvent celui du peuple. Il n'y a pas toujours une ponctuation à l'intérieur des phrases et les fautes de langage ou d'orthographe sont parfois nombreuses. Il écrit notamment son nom Roché au lieu de Rochais.

La guerre entre la France et la Prusse est déclarée le 19 juillet 1870, dès le 17 juillet les Gardes mobiles sont rappelés à l'activité. Rochais, comme d'autres Vendéens, se retrouve à la Roche sur Yon, il y est équipé. D'ailleurs l'équipement fourni aux gardes par la préfecture est souvent hétéroclite et dépareillé. Seuls les mobiles de Paris toucheront le fusil Chassepot. Les mobiles de Vendée forment le 35e régiment de mobiles. Le 2e bataillon est composé des Vendéens des cantons de Mareuil, Napoléon-Vendée, Chantonnay, Luçon, Chaillé, Moutiers, St Hermine. Durant l'entraînement de ces mobiles en juillet, août surviennent les premières défaites de l'armée française, la Lorraine et l'Alsace sont occupées. Pendant son séjour à la Roche, Eugène se fait photographier en uniforme. En septembre, il envoie une lettre à la famille Serit, qui n'a pas été retrouvée. On ne connaît que la lettre de réponse de Pauline Serit. Les Vendéens sont dirigés en train sur Paris début septembre. La capitale menacée par l'invasion prussienne s'organise, des canonniers de la marine servent aux forts, 60 000 soldats de lignes, venant du camp de Chalons sous les ordres du général Vinoy rejoignent 100 000 mobiles. La plupart des mobiles en poste à Paris sont Bretons ou Normands, même si l'on trouve aussi les mobiles de la Côte d'Or, de l'Aube à la Vendée. En plus de ces troupes, près de 300 000 Parisiens serviront dans la Garde Nationale, placée sous les ordres du général Trochu gouverneur de Paris. Les mobiles vendéens sont cantonnés autour du boulevard Rochechouart dans le XVIII° arrondissement, dont le maire n'est autre que Clémenceau. Eugène Rochais a été remarqué par un officier, qu'il sert en qualité d'ordonnance. Séparé de ses camarades, il loge avec lui rue Vaugirard (VI° arrondissement), dans les beaux quartiers, en face du Sénat et à deux pas du QG. De Trochu au Louvre. Les jardins du Luxembourg abritent alors des troupeaux de moutons. Il y a en 1870, rue Vaugirard une usine à gaz, d'où des ballons s'envoleront fréquemment…

La première lettre d'Eugène à Paris, envoyée à son ami et futur beau père Gabriel Serit, date du 3 septembre. Edmond de Goncourt, dans son journal note pour ce même jour le désespoir des Parisiens après la nouvelle du désastre de Sedan.

Paris 3 septembre 1870

Mes chers Parents

Ne vous affligez pas rassurez ma position n'est pas vilaine, à Paris je suis au Luxembourg pour la durée du siège de Paris. Je me porte très bien je désire que vous soyez de même. Je suis en place ordonnance d'un officier d'état major et j'ai une bonne paye.
Si vous pouvez m'écrire envoyez moi des nouvelles du pays ; je vous embrasse tout de cœur et d'amitié, pensez à mes sœurs faites leurs connaître ma position.
Faites mes amitiés à tous mes parents à tous ceux qui parlent de moi.
Votre bien ?
Eugène Rocher

Voici mon adresse Rocher Eugène ordonnance du lieutenant Caron rue Vaugirard (36) Paris Seine

Le 4 septembre l'impératrice fuit. Le peuple descend dans la rue, l'hôtel de ville est pris. La république est proclamée. Trochu devient chef du gouvernement de la défense nationale avec les pleins pouvoirs. Il compte d'ailleurs sur ses mobiles bretons pour contrer les « rouges » des faubourgs. Le 5 septembre, la bourgeoisie des beaux quartiers quitte la capitale. Le 15 septembre, au lendemain des grandes revues patriotiques, les Prussiens sont à Meaux . Le 17 septembre seconde lettre d'Eugène Rochais à sa fiancée.

Paris le 17 septembre

Mon cher amie Serie

Je m'informe de vous par ma lettre que je vous envoie pour savoir l'état de votre santé auquel tout le monde doit l'être. Quant à moi je le suis toujours, je suis arrivé de puys mercredie à Paris comme vous le croyez. Je suis le brosseur d'un officier d'état major à cheval, de puy que je suis arrivé nous sommes toujours la a l'attente, ça va toujours de plus en plus fort. Avec toutes les gardes mobiles on était hier soir vendredi faire la patrouille, on monte la garde, on les attend, ils doivent être arrives sous les murs de Paris. Maintenant nous y sommes il faut nous attendre à ce qu'il viendra, on attend le feu de jour en jour ; consolez-vous toujours ne soyez pas trop inquiet peut être que moi je n'yrait pas la un des premiers. Il faut toujours espérer jusqu'à la fin avec l'espoir on va très loin. Quend à no camarades de chez nous je ne les voie pas je ne sait pas ou ils partis, je suis la à mon écurie seul de mon pays j ai avec moi deux autre camarade qui font le même service que moi. Tout ce que je puys vous dire, que nous sommes payes à 1f50 par jour mais les nourritures sont très chères il faut en dépenser du sien pour pouvoir vivre.
Je termine en vous souetant bien le bonjour et en vous embrassant tous ; ne croyez pas que ce soit pour la vie, non j'espère bien m'en retourner dès vos nouvelles à la rentre de ma lettre. Dis moi juste pour que je sache si vous etes en bonne santé.
Agéez mes chers parents et mes chers amis, je serai toujours la vie votre dévoué enfant et amie chérie

Ma chère Emilie

Je suis toujours la tue le voie je t'aime toujours et je croy que tu en fera de même, surtout je te recommande de ne pas prendre trop de chagrin, je suis très loin de toie. Console toi toujours je t'en prie le chagrin que tu pourrait prendre ne me fera pas rentre plus vite, il faut que je subisse mon sort rassure toie un peut dicie à quelque jour nous seront rentre ca marchera peut etre mieux qu'on croie.

Je te prie d'être toujours soumise à tes parents et de les embrasse pour moi car moie je ne puy les embrasser que par écriture ainsi que tes parents de même. Tu feras des compliments a nos parents et amis et tous ceux qui parleront de moie. En t'embrassant de nouveau. Tu fera pour le monde comme j'y etait et comme nous faisions avent
Ton chérie Eugène

Pour me récrire voilà l'adresse en tête

Correspondance militaire
Monsieur Eugène Rocher
33 Régiment 7 compagnie
2 bataillon de la Vendée
Paris Seine

Je voudrais savoir si tu as reçus mon portrait et mes effets venant de Napoléon

Malgré l'attente de combats imminents, Eugène reste optimiste et pense rentrer rapidement. Il n'est pas le seul à penser cela. Le numéro de *l'illustration* du 17 septembre, journal pourtant « jusqu'au boutiste » et patriote, en appelle à une solution pacifique et à un arbitrage de l'Europe, Eugène comme tous les soldats touche 1,50 franc par jour. A cette époque, un ouvrier spécialisé est payé 1,50 franc et un ouvrier agricole 0,75 franc. Le 18 septembre les premiers combats éclatent autour de Paris. Le 19 septembre, en réaction aux tentatives de négociations, les gardes nationaux et comités de vigilance se soulèvent. Les rues sont envahies. Les défilés patriotiques, qui se prolongent dans la nuit, obligent le gouvernement à placarder des affiches le 20 au matin. Trochu y réaffirme sa détermination de combattre. Il est intéressant de voir l'impact qu'ont eu ces journées dans la correspondance d'Eugène. Le ton devient plus sombre et plus patriotique.

Paris le 20 septembre 1870

Je vous récrit de nouveau pour vous apprendre que je suis toujours à ma place , nous y sommes toujours à peu près. Mais seulement l'ennemie avance toujours comme vous le savez ils sont en marche. Il approche toujours plus qui recule, il ne craigne rien, ils sont toujours bon. Mais cependant nous les attendons toujours avec force. Mes chers parents et amies prenez toujours courage, nous sommes français, restons y defendon notre patrie car ma chère amie défendre sa patrie c est défendre son corps. Voilà ce que je peu vous dire mes bons parents nous y sommes il faut reste malgré tout ? mais enfin consolez vous toujours nous nous embrasserons ensemble quend je serai rentre, mes chers amies allons a ma rentre consolez vous,. Je suis toujours mes chers bon parents et mes chers bons amies pour la vie votre aimable enfant
En attendant le rentre de mon corps je vous envoie une relique de ma tête, un brun de mes cheveux pour ne pas tou perdre cependant je ne croie pas pour tant être perdue.
Je termine ma chère amie en t'en brassant et en te prian d'embrasser tes bons parents pour moie ainsi que les miens que tu dois embrassée. Je ne puy tendire davantage mais recoie toujours cette lettre comme je croie que tu doit la recevoir. Mais je croie que tu ne pourra me récrire, j'oublie de te dire si tue pouvait faire tire ton portrait et me l'envoyet ca me ferait plaisir mais je croie que tes lettres auront due mal à parvenir, allon je te quitte en attendan de tes nouvelles. Tue le fera comme tue le voudra tue m écrira ci tu le peu . Je croie toujours etre tes amitiés pour la vie.

Ton dévoue et bon amie pour la vie
Eugene Rocher

...à suivre

Frédéric RICHARD-MAUPILLIER

MESSAGE D'OLIVIER

Voici une nouvelle année de passé et je continue les recherches aux archives départementales, spécialement sur les naissances et décès de la commune de LE LOROUX et LA BAZOUGE DU DESERT. J'ai regroupé quelques familles grâce aux renseignements que l'on nous donne sur les registres.

J'ai trouvé un document et je voudrais vous en faire profiter. Je vais vous indiquer différents noms et valeurs des mesures françaises au 19e siècle.

Les mesures légales en 1812

Nom	Ancien Nom	Valeur
myriamètre	lieue	10.000 m.
kilomètre	mille	1.000 m.
décamètre	perche	10 m.
mètre		1 m.
décimètre	palme	0.1 m.
centimètre	doigt	0.01 m.
millimètre	trait	0.001 m.
hectare	arpent	10.000 m^2
are	perche	100 m^2
centiare	mètre carré	1 m^2
décalitre	velte ou boisseau	10 dm^3
litre	pinte	1 dm^3
décilitre	verre	0.1 dm^3
kilo litre	muid	1 m^3
hectolitre	setier	100 dm^3
décalitre	boisseau	10 dm^3
stère		1 m^3
décistère	solive	0.1 m^3
	millier(poids du tonneau de mer)	1.000 livres
	quintal	100 livres
kilogramme	livre(poids de l'eau sous le volume du dm3)	contient 10 onces
hectogramme	once	1/10 de livre
décagramme	gros	1/10 once
gramme	denier	1/10 du gros
décigramme	grain	1/10 denier

Les bouteilles

Nom	Commentaires	Ancienne valeur	Conversion en système métrique
Mignotte	bordelais		0,09 l.
Fillette	Au XIV En 1878,petite bouteille pour les vins d'Anjou	½ bouteille de vin	0,35 l. 0,33 l.
Topette	En 1874, petit bidon plat d'un coureur cycliste. Petite bouteille longue et étroite		
Bordelaise	En 1877		De 0,68 l à0,75 l.
Impérial	bordelais		6 l.
Magnum	En 1889	2 bouteilles de champagne, de vin, d'eau de vie	1,6 l.
Jéroboam	En 1906	4 bouteilles de champagne	3 l
Réhoboam	En 1900	6 bouteilles de champagne	5 l.
Mathusalem	En 1900	8 bouteilles de champagne	6,4 l.
Salmanazar	En 1964	12 bouteilles de champagne	10 l.
Balhazar	En 1967	16 bouteilles de champagne	13 l.
Nabuchodonozor	En 1907	20 bouteilles de champagne	16 l.
Dame-Jeanne	D'origine provençale : damajano, bouteille de Grosse bouteille de grès ou de verre pour le cidre, le vin ou l'eau de vie		2 à 5 l. 20 à 50 l.
Tourie	En 1773, bonbonne de verre, de grès entourée de paille ou d'osier pour le transport des liquides caustiques.		

Ceci est un document, qui j'espère, va intéresser beaucoup de cousins. Le bulletin est fait pour divers articles, moi je parle plus de généalogie et vous, qui recevez le bulletin, vous pouvez nous envoyer, ou nous demander, ce que vous aimeriez lire dans le bulletin. **Le 29 juin 2003** une réunion est organisée par la branche des Deux Sèvres, **venez nombreux participer à cette journée**. La branche de Vendée et celle de Mayenne Fougères sont cordialement invitées. Plus de MAUPILIER, MAUPILE… et autres cousins sont rassemblés, plus la rencontre est riche et chaleureuse.

Voici mes coordonnées complètes :

Olivier Maupilé
9 bis, place de l'église
35370 Le Pertre
tél. : 02.99.96.87.31
E mail : olivier.maupile@bigfoot.com

Le point sur les recherches concernant MCM

Les recherches progressent. Les registres de Moncoutant ont été consultés avec assiduité afin d'y rechercher des pistes, des actes ou encore des Maupilier inconnus ou méconnus. C'est encore une fois Bernard Aumond qu'il convient de remercier pour cet énorme travail.

Les renseignements ainsi découverts sont actuellement à l'étude et déjà il apparaît que les premières générations de MCM vont considérablement s'enrichir de données nouvelles. Nous vous tiendrons au courant de ce travail dans les prochains bulletins.
Mais déjà, nous pouvons vous annoncer une belle découverte…

Vous savez tous que cette branche se heurte au mystère de ses origines. En effet, nous ignorons d'où venait Absalon Maupilier (vers 1608-1697) fondateur de cette branche au XVIIème siècle. Nous avions longtemps cru qu'il était venu dans la région de Moncoutant uniquement avec sa femme et ses enfants. Cette idée semble remise en cause par la découverte dans les registres de Moncoutant de l'acte d'inhumation d'une Jeanne Maupilier qui pourrait bien être… une sœur d'Absalon !

En vérité que sait-on de cette Jeanne ? Elle serait née vers 1606, mais nous ignorons où. Lors de son décès le 22 avril 1676, est présent son fils : Jacques Richard. L'acte précise également qu'elle était épouse de Louis Billy.
Ainsi, nous savons qu'elle s'est mariée deux fois. Nous n'avons pas encore trouvé trace de ses mariages, mais l'étude de sa descendance nous permettra peut-être d'en savoir plus quant à ses origines.

Parallèlement à ces recherches, nous allons lancer une vaste "campagne de fouilles" pour tenter enfin de retrouver l'origine d'Absalon. Pour cela nous partons de l'hypothèse suivante : Puisque Absalon est venu à Moncoutant avec femme et enfants (et probablement une sœur également mariée). Alors il ne devait pas venir d'un lieu très éloigné. Viendrait-il de Mortagne-Saint-Christophe ? Rien ne le laisse supposer. Aucun acte de baptême (ni d'un Absalon, ni d'une Jeanne entre 1600 et 1615); aucune trace de mariages, ni de naissances des enfants.
Nous avons alors tenter de localiser s'il existait une implantation locale du prénom Absalon (prénom très rare) et du prénom Venant (que porte un fils d'Absalon. Prénom également rare). Nous avons trouvé le prénom Absalon porté par une ou deux familles de l'est Vendéen. Mais de manière trop rare pour que cela soir vraiment significatif.
Par contre, le prénom Venant est bien implanté dans un vaste secteur compris entre Montaigu, Sainte-Hermine, Fontenay-le-Comte et Niort. Précisément l'est de la Vendée également. Or, Moncoutant (en Deux-Sèvres) n'est qu'à quelques kilomètres de ce secteur…
De plus, dans un document découvert il y a quelques mois aux Archives départementales des Deux-Sèvres; il apparaît que la famille d'Absalon avait des liens avec une famille de magistrats des environs de Sainte-Hermine/Fontenay-le-Comte…
Absalon serait-il venu de Vendée ?

C'est ce que nous allons tenter de vérifier dans les mois qui viennent en fouillant les registres paroissiaux de cette vaste zone. Un travail long, dont nous vous tiendrons également au courant.

Frédéric et Christelle Augris

C.A. du 29 septembre 2002

Compte-rendu de Jean-Pierre GAURICHON Vice-Président de la Branche M.C.M.

Au Conseil d'Administration du 24 mars 2002, il a été envisagé de tenir la prochaine Assemblée Générale de l'association « *Nos Trois Branches* » en Deux-Sèvres. La cité de Moncoutant avait été suggérée mais en y réfléchissant, j'ai proposé au président la commune de Boismé où Jacques Maupilier est décédé. Enthousiamé par cette initiative, le président a aussitôt souligné l 'importance de ce choix et qu'il convenait de tout mettre en œuvre pour la réussite d'un large rassemblement familial. La vision du père Maurice Maupilier est qu'en effet notre association pour sa pérennité doit reposer sur deux piliers symboliques : *le Puy du Fou et Boismé !*

Dès le mois d'avril, j'ai pris contact avec le « *cousin* » Robert MOINE, ancien maire de Boismé qui s'est montré très intéressé à ce projet. Prise de rendez-vous avec le nouveau maire sollicité par Robert et c'est accompagnés de nos épouses que nous nous sommes entretenus le 19 avril avec Edmond PEROCHON à la mairie de Boismé. Entretien fort sympathique qui a vu la concrétisation du rassemblement familial à la salle polyvalente le **dimanche 29 juin 2003**. Le 22 avril nous adressons au maire PEROCHON une demande officielle de réunion puis une utilisation gracieuse de la salle des fêtes communale .Après accord de son Conseil, le maire fait savoir à Robert MOINE la confirmation de la réservation de la salle polyvalente ainsi que sa gratuité. Par la suite des lettres de remerciements sont parvenues à la mairie de la part de notre président et de notre secrétaire général.

Avec Robert, notre journée du 19 avril à Boismé fut bien remplie puisque après le lieu de rassemblement évacué, nous avons eu le privilège en compagnie du maire de visiter notamment la chapelle « *Notre Dame du Bon Secours* » que son gardien, René CROISE, muni de grosses clés a aimablement procédé à l'ouverture des portes. Il faut savoir que cette chapelle située à proximité de l'église représente une grande importance aux yeux de notre président qui est persuadé que Jacques Maupilier, fidèle au christianisme a dû, pour le moins, s'y recueillir. Durant les guerres de Vendée, les chapelles implantées dans les villages ont été généralement fréquentées par les chouans composant la soldatesque paysanne souvent dissidente de la « *Petite Eglise* ». « *Notre Dame du Bon Secours* », sous la mandature de Robert MOINE, a vu ses extérieurs rénovés en 1998 ; par contre, l'intérieur est à l'état d'abandon mais M. PEROCHON nous a fait la promesse qu'un sérieux nettoyage serait effectué avant la visite du 29 juin 2003.

Nous avons donc fait plus ample connaissance avec M. René CROISE, au-demeurant cousin du maire, détenteur des archives paroissiales. Robert lui a demandé d'entreprendre des recherches sur Jacques Maupilier. Bingo, le 25 juillet Robert m'adresse le document paroissial de l'Abbé RONGEARD certifiant que le 26 juin 1857 eut lieu l'inhumation au cimetière de Boismé du corps de Jacques MAUPILIER et que la veille il avait reçu le « *sacrement de pénitence et d'extrême-onction* ». Un grand merci au « *gardien du temple* », passionné de l'histoire du pays.

Munis de ces renseignements, nous décidons avec Robert de tenir une première réunion d'informations avec notre président à Chavagnes. Elle a eu lieu le 23 septembre avec la participation de nos épouses (Marie-Thérèse et Pierrette) et celle de notre généalogiste de service M.C.M., Frédéric AUGRIS.

Outre le rappel du président concernant l'importance du rassemblement de Boismé, eu égard à l'image symbolique et désormais légendaire de Jacques MAUPILIER, Maurice a insisté sur la publicité de cette réunion deux-sévrienne, notamment pour tenter d'y intéresser nos cousins « *dissidents de la petite église* » qu'il pense être assez nombreux dans la région de Courlay-Moncoutant. Nous cogitons présentement avec Robert des moyens appropriés pour

éveiller leur curiosité. La publicité sera également nécessaire pour réveiller et attirer les adhérents et adhérentes de notre groupe familial M.C.M.

Maurice évoquant la chapelle « *Notre Dame du Bon Secours* » a demandé à Robert qu'il s'assure de son appartenance, à savoir si elle est propriété de la commune de Boismé ou celle de l'évêché. Dans la mesure où la commune en serait propriétaire (comme Robert le prétend), il serait possible (avec l'accord de la municipalité) que notre association puisse l'utiliser pour des cérémonies familiales, voire pour des expositions concernant l'histoire des « *Maupilier* » et de son héros Jacques. Des recherches vont être par ailleurs entreprises pour essayer de connaître la date de sa construction et son ou ses commanditaires. Pour l'heure des hypothèses sont avancées : son érection pourrait émaner d'un ordre religieux rédemptoriste ou être un prolongement spirituel de l'implantation dans la Vienne du couvent des Sœurs de la Puy.

Pour la postérité, Maurice souhaiterait l'édification devant cette chapelle (si toutefois elle se révèle définitivement propriété communale) d'une statue en pierre de Jacques MAUPILIER. Il nous reste à trouver un tailleur de pierre assez doué et connaître le coût financier d'une telle réalisation.

Maintenant que nous connaissons avec certitude que Jacques Maupilier a bien été inhumé au cimetière de la place de l'église de Boismé, il convient de découvrir la date et les conditions de déplacement des tombes et ossements transférés au cimetière actuel. Il serait intéressant de savoir en effet si le corps de Jacques a été enseveli dans un tombeau familial ou si les ossements ont été insérés dans une fosse commune.

Le dernier volet discuté à cette réunion du 23 septembre dernier a été de se demander où le portrait original de Jacques Louis MAUPILIER était déposé. Des hypothèses ont été émises, soit il est en possession des héritiers de La Rochejacquelin en terre Girondine soit aux mains des héritiers Guerry de Beauregard en terre Vendéenne. En tout état de cause, Robert a vérifié qu'il ne se trouve pas au château de Clisson à Boismé dont l'actuel propriétaire est Henri de Beauregard, son père Michel avait succédé à la famille de Plainval précédent propriétaire. Le hasard faisant bien les choses, il se trouve que le matin même Maurice avait reçu la visite de Georges de Beauregard résidant à Chavagnes et qui lui dit « *tu veux le portrait de Jacques Maupilier, je vais te le chercher* ». Il revient et apporte une édition de 1992 où paraît, parmi d'autres figures légendaires, le portrait que nous connaissons de notre illustre ancêtre. Dès cet instant, nous avons considéré l'inutilité de la poursuite des recherches à la découverte du portrait peut-être répertorié dans l'histoire de la Vendée militaire écrite par CRETINEAU-JOLY. L'édition de 1992 ne va pas manquer de soulever vif intérêt de notre groupement familial puisqu'en dehors de Jacques Louis, Marie-Thérèse Moine y a remarqué le portrait d'un de ses aïeux.

En conclusion, nous vous invitons les adhérents et adhérentes de « *Nos Trois Branches* » et même ceux et celles qui hésitent à nous rejoindre de venir en grand nombre pour participer au premier rassemblement familial de « *MAUPILIER* » le **29 juin 2003 à BOISME**.

Nous convions partants et partantes à cette assemblée générale à se faire connaître **dès le début de l'an 2003 auprès de Jean-Pierre GAURICHON - 72, chemin du Verdonnier - 79460 MAGNE.**

Au printemps 2003 vous sera communiqué l'ordre du jour détaillé de la réunion- le prix du repas pris en commun à la salle des fêtes – concernant l'hébergement, les établissements hôteliers sont suffisamment nombreux à Bressuire (tout près de Boismé)-La Boule d'Or : 05 49 65 02 18 – Hôtel du Cerf : 05 49 65 05 43 – Hôte des Trois Marchands : 05 49 65 01 19 – Hôtel Le Vent des Iles : 05 49 65 00 52 – La Sapinière : 05 49 74 24 22 ; en dernier recours 8 hôtels sont implantée à Parthenay sis à 20 kms de Boismé. Au mois de mai, une confirmation impérative de participation sera exigée, notamment le paiement par chèques

pour ceux et celles qui se seront inscrits au déjeuner. Ce sera l'occasion pour certains d'entreprendre par ailleurs la visite du département des Deux-Sèvres qui ne manque pas de charme dans sa diversité.
Il me reste à remercier vivement Marie-Thérèse et Robert MOINE pour leur précieuse contribution dans l'organisation de cette réunion.

Ouf !… j'en ai terminé, ne soyez pas timides et

venez nombreux à Boismé

le dimanche 29 juin 2003.

$$$$$$$$$$$$$

LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2002 est non seulement commencée, comme je vous le disais dans le précédent bulletin, mais bien avancée puisqu'elle tire sur sa fin. Un certain nombre ne doivent pas savoir que l'année prochaine est 2003. Afin que tous les retardataires sachent quelle est leur situation, je joins un encart à leur intention.

Le meilleur moyen pour régulariser c'est de le faire sans attendre sinon ça passe dans la boîte aux oublis, que les plus oublieux fassent donc comme ce cousin qui a payé cinq années à la fois dont 2003.

Deux rappels : 1- La cotisation est de **10 €**
2- Le chèque est à établir à l'ordre de :
NOS TROIS BRANCHES.

Envoi à : Joseph Maupilier
15, rue des grands Bois
85 210 SAINT - MARTIN - LARS

A PROPOS DE GENEALOGIE

Chacun sait que la GENEALOGIE est une science qui a pour objet la recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles.
Définition… facile à comprendre, mais qui implique quoi ?
Je crois qu'il faut mettre surtout en évidence le mot « RECHERCHE », car effectivement, tout part de là.
Certes il y a la tradition orale, celle qui se transmet de père en fils, de famille en famille.
Mais cette transmission ne remonte jamais bien loin dans le temps.
Au-delà des souvenirs, c'est la vraie « RECHERCHE » qui commence.
Il ne s'agit pas en effet de faire de l'approximation et de dire : « peut-être bien que… » ou encore « ça doit être… ». Non ! Il faut prouver.
Prouver quoi ? Les descendances, les ascendances, les liens collatéraux, en un mot la lignée.
Et comment ? C'est là que commence la science, le savoir-faire, et l'esprit de recherche.
Il faut « fouiner » dans les archives, dans les registres communaux, dans les registres paroissiaux. Il faut rétablir les liens entre les différents actes notariaux. Etc…etc…
Il faut « débroussailler », et ne pas faire de « l'à peu près ».
La RECHERCHE, c'est une technique, une méthode et il faut savoir que parfois cela demande du temps… beaucoup de temps.
En ce qui concerne « NOS TROIS BRANCHES », grâce à Maurice MAUPILIER, un travail énorme de recherche a déjà été fait. L'on pourrait dire, à la limite, que c'est une base de lancement pour aller plus loin, toujours plus loin.
Je peux vous dire que nos chercheurs s'y emploient beaucoup et s'impliquent énormément.
Mais vous vous doutez bien que remonter les siècles, ce n'est pas si évident.

- Comment parlait-on au XVème siècle par exemple ?
- Quel système métrique utilisait-on ?

La connaissance du « vieux françois » est donc quasiment indispensable.
Voilà, chers cousins, la tâche de nos chercheurs. C'est un travail de longue haleine certes, mais qui progresse sans cesse et qui vous apprendra, sans doute, un jour, que vous descendez de…

Cousinement vôtre.

Bernard MAUPILIER

Carnet de famille

Naissances :

✸ **Nicolas DUMOULIN**
né le 15 mai 2 002
fils de Gil et Valérie DUMOULIN
frère de Thomas DUMOULIN
petit fils de Bernard et Simone MAUPILIER (C.A.)
25, rue de Bellzane
77 700 SERRIS

✸ **Axel LECOMTE**
né le 10 juin 2 002
fils de Mr Franck LECOMTE et de Véronique LÉGER
frère de Nicolas LECOMTE
petit fils de Rémi et Mireille LECOMTE (C.A.)
3, allée des grands champs
93 170 BAGNOLET

✸ **Manon POIRAUD**
née le 4 octobre 2 002 à La Roche Sur Yon
fille de Emmanuel et Laetitia POIRAUD
petite fille de Hubert et Marie-Christine GUÉDON (C.A.)
arrière petite fille de Joseph et Marie-Pierre MAUPILIER (C.A.)
La Tête Verdière
85 260 LES BROUZILS

Nous accueillons avec plaisir ces nouveaux nés dans notre grande famille. Nous souhaitons pleins de bonheur à tous et félicitons les parents.

Décès :

✸ Denise et André Baudouin ont la douleur de nous faire part du décès de :
Madame Marie MAUPILLIER
est décédée le 17 mai 2 002
dans sa 92ème année
Grand-mère de Denise Baudouin
La cérémonie a eu lieu à Saint Sauveur de Givre en Mai.

✸Claude Maupillier nous averti du décès de :
Henriette SAVOYE née MAUPILLIER
Le Jeudi 25 Juillet 2 002
à l'âge de 86 ans
Fille de Marguerite et Henri MAUPILLIER
Sœur de Henri MAUPILLIER (père de Claude)

✸**Pacôme** fils de Nelly(née MAUPILE) et Philippe PRELY
Petit-fils de Madeleine et Léo MAUPILE (C.A.)
Décédé accidentellement le 1 octobre 2002 à l'âge de 24 ans

Nous sommes de tout cœur avec ces familles et nous pensons très affectueusement à tous et plus particulièrement à la famille de Pacôme qui nous a quitté trop précocement.

Coordonnées postales et téléphoniques des membres du conseil d'administration

Maurice Maupilier
B.P.5
85 250 Chavagnes en Pailliers
☏ 02.51.43.14.05

Pierre Maupilier
132, route de la Pointe d'Arçay
85 460 La Faute sur Mer
☏ 02.51.56.42.65

Léon (Léo) Maupilé
6, bis Boulevard de L'Ernée
53 500 Ernée
☏ 02.43.05.11.12

Joseph et Marie-Pierre Maupilier
15, rue des Grands Bois
85 210 Saint Martin Lars
☏ 02.51.27.80.11

Claude Maupillier
Lot. Le Colombier
76 280 Heuqueville
☏ 02.35.55.73.27

Bernard Maupilier
42, rue Saint Pierre
Sommervieux
14 400 Bayeux
☏ 02.31.92.54.42

Claude Maupilé
Cours de la mission
2 Grande Rue Saint Blaise
85 500 Les Herbiers
☏ 02.51.91.08.12 magasin
☏ 02.51.91.07.21(fax)
☏ 02.51.91.09.07 domicile

Frédéric et Christelle Augris
15, allée Mozart
44 800 Saint-Herblain
☏ 02.40.76.43.88

Guy-Claude et Marie-Claire Maupilé
Hameau de Leveille
50 440 Sainte Croix Hague
☏ 02.33.52.80.49

Marcelle Maupilier
16 ; Rue de la Boulaye
85 320 Mareuil-sur-Lay
☏ 02.51.30.51.06

Maurice Bourel
Le Haut Patis
7, rue du grand Pré
49 510 Jallais
☏02 41 65 14 45

Jean-Pierre Gaurichon
72, rue du Verdonnier
79 460 Magné
☏ 05.49.35.72.19

Rémi Lecomte
L'Orbière
49 350 Saint Georges Sept Voies
☏ 02.41.57.95.75

Raymond Maupilé
93, avenue de Normandie
35 420 Louvigné du Desert
☏ 02.99.98.05.37

Philippe Maupilier
2, rue d'Alsace
92 600 Asnières
☏ 01.47.91.40.16

Pierre-Marie et Antoinette Dubois
17, rue Guillaume
37 800 Nouatre
☏ 02.47.65.21.43

Jacques Maupilier
2, rue du Docteur Roux
91 430 Vauhallan
☏ 01.69.41.13.73

Olivier Maupilé
9 bis, place de l'église
35 370 Le Pertré
☏ 02.99.96.87.31

Marie-Christine Guédon
7,impasse des mésanges
85 140 Les Essarts
☏02.51.48.43.76

Jany-Claire Fornès
Centre hospitalier de Rochefor
16, rue du Docteur Pelletier
B.P.9
17 300 Rochefort
☏ 05.46.82.20.20
Poste 41-16

Danièle Gamaye-Maupilé
36, rue Hyacinthe Ménage
B.P. 141
76 300 Sotteville-les-Rouen

« JACQUES MAUPILIER, *de Boismé,*
blessé à La Chataigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées »